



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

OBSERVATOIRE  
DE LA VIE ÉTUDIANTE

## Etude longitudinale ETUDIANT-E-S, vague 2016 (N= 1'433) :

### Utilisateurs des prestations sociales du Pôle Santé Social de la DIFE

Données : **vague 2016** de l'enquête longitudinale ETUDIANT-E-S de l'OVE (enquête par questionnaire, adressée à **tous les étudiantEs entrants**, à savoir les étudiantEs immatriculés pour la première fois à l'UNIGE à l'automne 2015).

Les répondantEs étaient dans le **2ème semestre** de l'année académique.

**2'949 questionnaires ont été envoyés. Nous avons reçu 1'433 questionnaires complétés**, ce qui donne un **taux de réponse de 49%**.

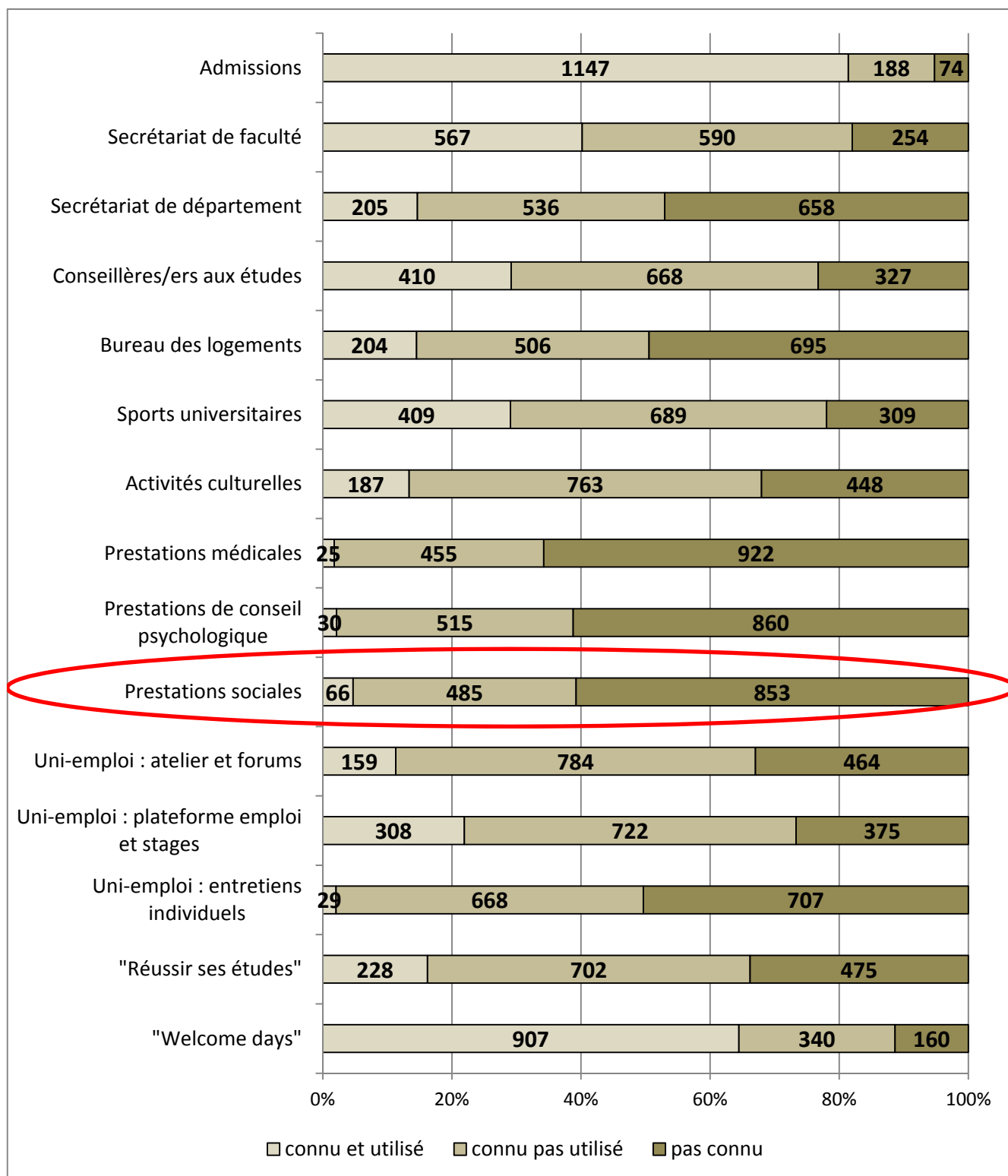
*L'enquête longitudinale -centrale pour la constitution d'une base de données utile à la prise de décision- explore depuis 2006 un grand nombre de thèmes relatifs aux conditions de vie et d'études de notre population estudiantine.*

---

OVE – juin 2017

Cette note fait partie de la série de notes annuelles destinées aux divers services de la DIFE. Dans nos questionnaires, un ensemble de services de soutien aux étudiantEs sont listés et soumis au jugement des répondantEs. Même si nous nous intéressons ici aux prestations sociales du Pôle Santé Social de la DIFE (PSS), nous avons regroupé l'ensemble des services dans ce premier graphique, ce qui permet de mieux contextualiser l'ampleur de la connaissance et de l'utilisation de ce service spécifique.

*Graphique 1 : Connaissance et utilisation des divers services de soutien aux étudiantEs (administration centrale, facultés, services de la DIFE) – pourcentages des réponses (N=1433)*

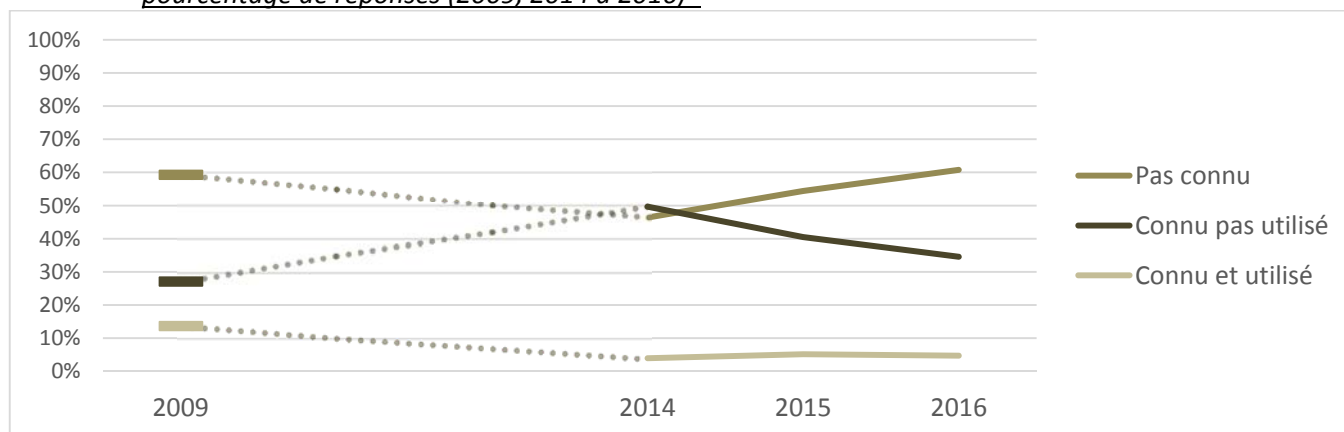


Source : EtudiantEs 2016

Les prestations sociales du PSS sont **connues par 39% des étudiantEs** qui sont dans leur 2<sup>ème</sup> semestre d'études à l'UNIGE. Parmi ceux-là, **12 % ont déjà utilisé** ces prestations (ce qui correspond à **66 étudiantEs**, et au **5% de l'ensemble des répondantEs**).

Il est important de préciser que, comme nous travaillons ici avec les données relatives aux **étudiantEs entrants** (c'est-à-dire immatriculés pour la 1<sup>ère</sup> fois à l'UNIGE à l'automne précédant l'enquête), les proportions d'utilisateurs sont probablement plus basses que si on prenait l'ensemble de la population étudiante en études de base.

**Graphique 2 : Evolution de la connaissance et de l'utilisation des prestations sociales du PSS – pourcentage de réponses (2009, 2014 à 2016)<sup>1</sup>**



Source : EtudiantEs 2009 et 2014 à 2016

En comparant 2009 et 2016, nous constatons que la proportion de répondantEs "entrants" qui connaissent les prestations sociales du PSS n'a pas beaucoup changé (41% en 2009 et 39% en 2016). Par contre, son **taux d'utilisation a diminué de 14% en 2009 à 4% d'utilisateurs en 2014**, pour ensuite rester dans les mêmes proportions jusqu'en 2016.

Notons qu'en 2010 et 2011 (voir tableau 1), lorsque les étudiantEs pouvaient donner la fréquence à laquelle ils utilisaient les services de l'UNIGE, ils étaient respectivement 97% et 91% à n'avoir jamais utilisé ce service (95% en 2016). Il semble donc que 2009 était une année où le taux d'utilisation était spécialement élevé. Il se peut que, pour certaines prestations, les étudiantEs ont à présent moins besoin de s'adresser directement au PSS qu'auparavant<sup>2</sup>.

**Tableau 1 : Fréquence d'utilisation des prestations sociales des étudiantEs entrant à l'UNIGE en automne 2009 (N=592) et en automne 2010 (N=1503)**

	souvent	parfois	jamais
<b>2010</b>	9	3	561
<b>%</b>	2%	1%	97%
<b>2011</b>	31	108	1360
<b>%</b>	2%	7%	91%

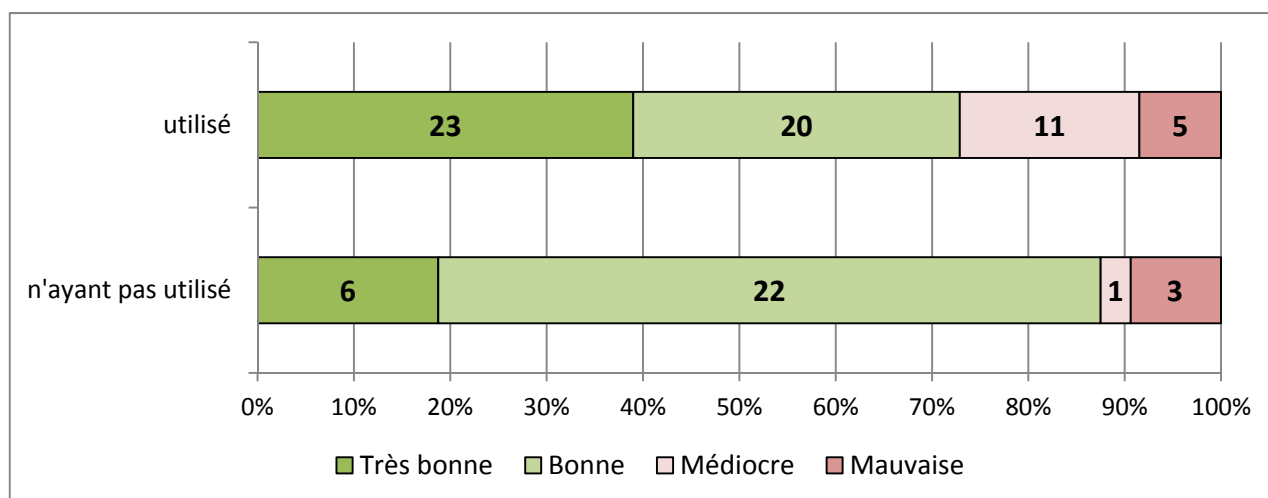
Source : EtudiantEs 2010 et 2011

<sup>1</sup> Les années 2010 et 2011 ne sont pas illustrées dans le graphique 2 car il n'a pas été demandé aux étudiantEs s'ils avaient connaissance des services aux étudiantEs. Ils pouvaient uniquement donner la fréquence d'utilisation et évaluer la qualité. Les enquêtes 2012 et 2013 ne sont non plus pas représentées car les questionnaires n'étaient pas administrés au même type de population, ce qui rend la comparaison difficile.

<sup>2</sup> **C'est notamment le cas pour les étudiantEs qui reçoivent une bourse d'études cantonale.** Alors qu'auparavant, ces étudiantEs devaient faire une demande d'exonération des taxes, le montant des taxes universitaires est actuellement intégré dans la bourse d'études et les étudiantEs concernés n'ont donc pas besoin de contacter le PSS.

Parmi les répondantEs ayant utilisé et donné une évaluation sur la qualité des prestations sociales, **la qualité de la prestation est jugée à plus de 70% "très bonne" ou "bonne"**, ainsi que l'indique le graphique 3.

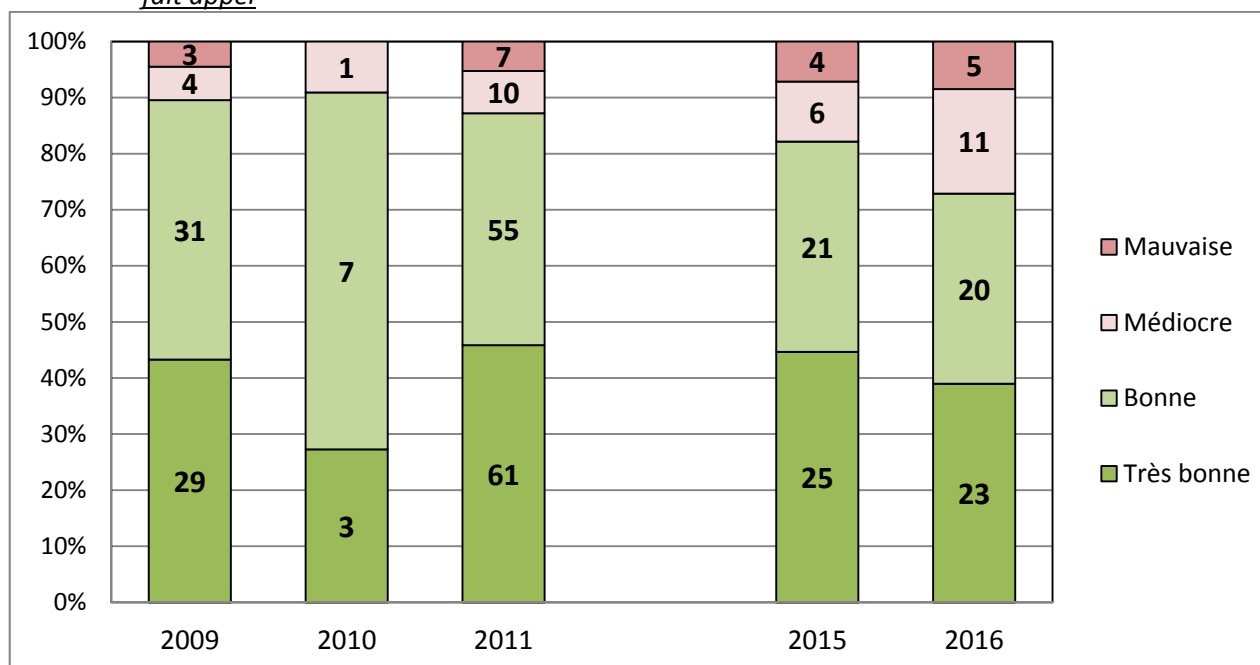
Graphique 3 : Jugement de la qualité des prestations sociales du Pôle Santé Social de la DIFE en fonction de l'utilisation ou non de la prestation (n=66)<sup>3</sup>



Source : EtudiantEs 2016

La comparaison avec les années précédentes montre une diminution de la proportion d'étudiantEs donnant une bonne évaluation du service : alors qu'ils étaient 89% à bien juger les prestations sociales en 2009, ils ne sont plus que 72% en 2016. Par contre, la modalité de réponse "très bonne" n'évolue pas de manière linéaire et varie à travers le temps, probablement en raison des faibles effectifs.

Graphique 4 : Evolution du jugement de la qualité des prestations sociales par les étudiantEs qui y ont déjà fait appel



Source : EtudiantEs 2009 à 2011, 2015 à 2016

<sup>3</sup> En principe, la question de la qualité des prestations n'était posée qu'aux répondantEs ayant utilisé les prestations sociales. Il se fait que certains de ceux qui ne les ont pas utilisées ont quand même voulu donner une réponse, sans doute fondée sur des oui-dire. C'est le cas de peu de personnes... mais nous avons quand même laissé ces réponses dans le graphique 3.

La population étudiante qui utilise les prestations sociales se compose comme suit, selon quelques grandes variables de structuration.

Tableau 2 : Utilisateurs des prestations sociales selon le sexe, la faculté, l'année d'études, l'origine géographique et l'âge

	Enquête 2016		Enquête 2015	
	% d'utilisateurs par catégorie	n=	% d'utilisateurs par catégorie	n=
<b>Sexe</b>				
- femmes	5%	43	5%	43
- hommes	5%	23	5%	15
<b>Faculté</b>				
- Droit	5%	8	4%	5
- Psychologie	6%	9	7%	10
- Sciences de l'éducation	4%	4	<b>10%</b>	8
- Lettres	<b>9%</b>	9	4%	4
- FTI	5%	4	9%	6
- Médecine	3%	5	<b>1%</b>	1
- Sciences	<b>2%</b>	4	4%	7
- SDS	4%	3	7%	6
- GSEM	5%	7	2%	2
- GSI	5%	10	5%	6
<b>Année d'études<sup>4</sup></b>				
- BA1	4%	50	4%	36
- BA2 et BA3*	29%	2	6%*	3*
- MA1	7%	13	10%	16
- MA2*	8%	1	8%*	2*
<b>Origine géographique<sup>5</sup></b>				
- Genève	5%	31	4%	20
- Vaud	2%	3	4%	4
- Reste de la Suisse	<b>1%</b>	2	2%	4
- France voisine	6%	15	5%	12
- Etranger	<b>8%</b>	13	<b>11%</b>	15
<b>Age</b>				
- 20 ans et moins	3%	21	2%	11
- 21 à 23 ans	5%	23	3%	10
- 24 ans et plus	<b>8%</b>	22	<b>16%</b>	27

Ce tableau se lit comme suit : par exemple, 5% des étudiantes utilisent les prestations sociales, ou 9% des étudiantEs en Lettres utilisent ces prestations.

Source : EtudiantEs 2016

Le tableau permet des constats intéressants, à utiliser avec précaution étant donné les très **faibles effectifs** pour la plupart des catégories :

- Il n'y a **pas de différences entre les sexes** quant à l'utilisation des prestations sociales.
- Des **différences entre facultés** sont visibles (allant de 2% en Sciences à 9% en Lettres).
- Les étudiantEs **plus âgés** sont de plus grands utilisateurs du service.
- Ils proviennent plus souvent de **l'étranger**, puis de **France voisine**.

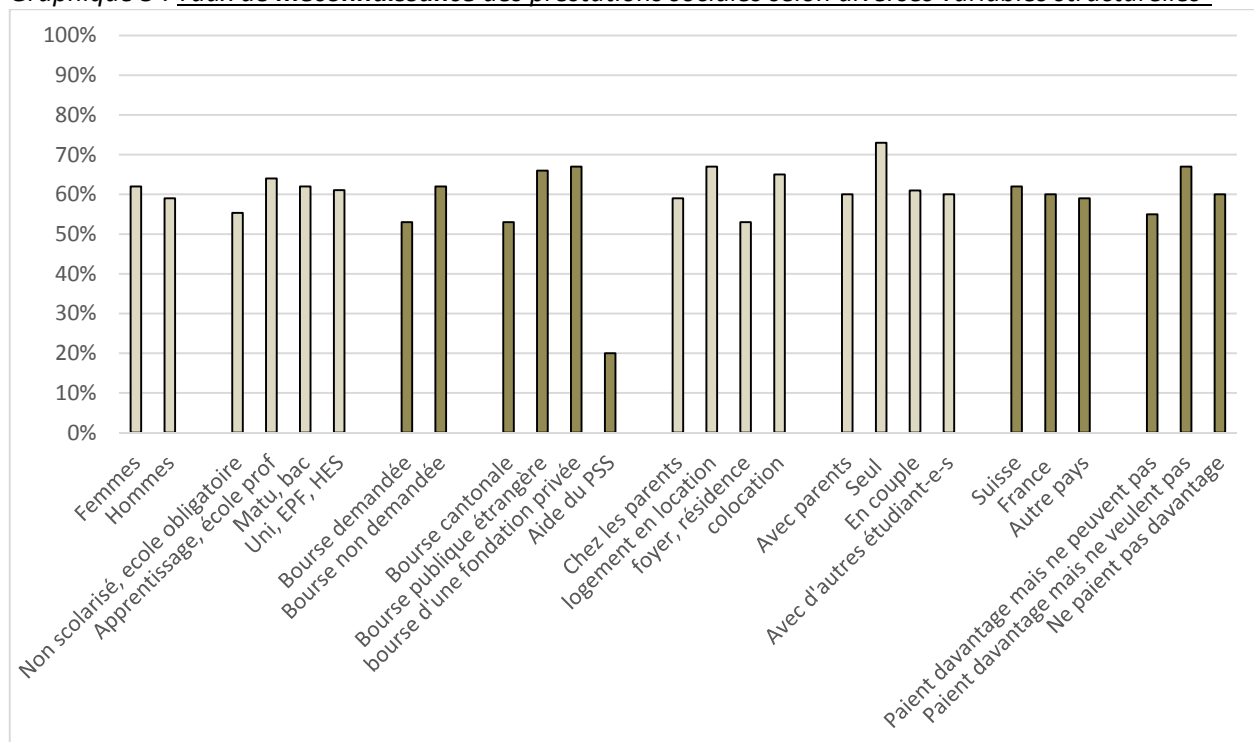
<sup>4</sup> Rappelons que nous travaillons ici avec une population d'étudiantEs entrants. **La grande majorité d'entre eux** (1185, soit 82,7% des répondantEs) **sont en BA1**. 40 d'entre eux sont en BA2 ou BA3, 196 sont en MA1 et 12 en MA2. Nous laissons ces catégories, tout en signalant par un astérisque celles dont les effectifs sont très faibles, et dont il faut utiliser les résultats avec précaution.

<sup>5</sup> L'indicateur de cette notion est **l'origine du diplôme d'études secondaires**.

- Il n'y a quasiment pas de différences entre les résultats 2015 et 2016, si ce n'est que ce ne sont pas les mêmes facultés qui dénombrent la plus grande proportion d'utilisateurs de ce service (Lettres en 2016 et Sciences de l'éducation en 2015).

Qu'en est-il des répondantEs qui ne connaissent pas ce service? Quel est leur profil? C'est ce que met en évidence le graphique suivant.

Graphique 5 : Taux de méconnaissance des prestations sociales selon diverses variables structurelles<sup>6</sup>



Source : EtudiantEs 2016

Il est **difficile de dégager un profil précis** des étudiantEs qui ne connaissent pas les prestations sociales, mais nous pouvons tout de même faire plusieurs constats:

- Les étudiantEs qui n'ont pas demandé de bourse d'études connaissent moins les prestations sociales que ceux qui en ont fait la demande<sup>7</sup>.
- Les étudiantEs ayant un père "non scolarisé" ou qui a uniquement suivi "l'école obligatoire", connaissent un peu mieux les prestations sociales. Néanmoins, l'association n'est pas significative.
- Les étudiantEs habitant seuls semblent moins connaître les prestations sociales.
- Les étudiantEs qui aimeraient que leurs "parents paient davantage mais ne veulent pas", et ceux qui aimeraient que leurs "parent ne paient pas davantage" connaissent légèrement moins les prestations sociales.

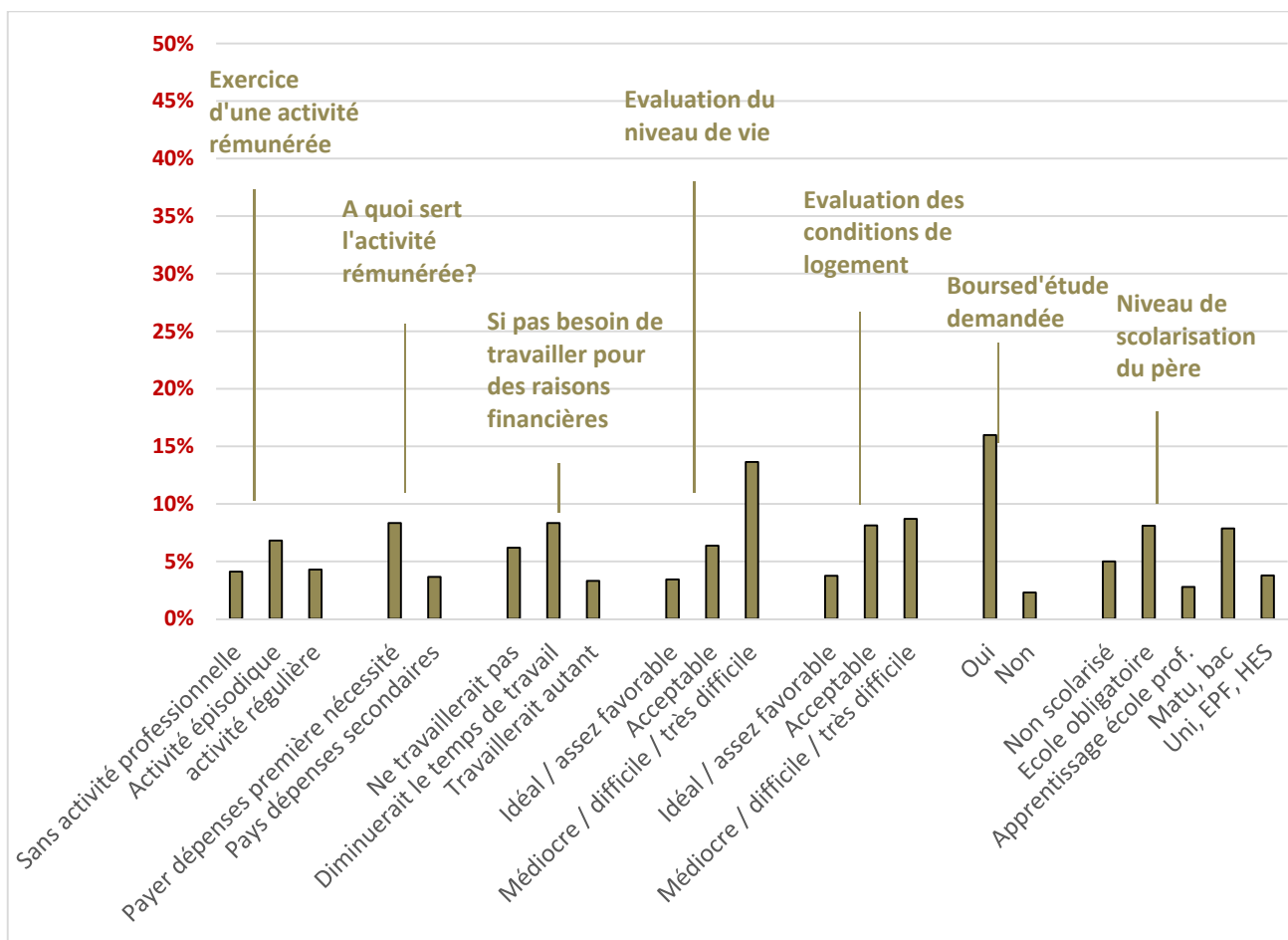
<sup>6</sup> Certaines variables ne présentent pas une association statistiquement significative. Cette association ne peut donc être élargie à l'ensemble des étudiantEs de l'UNIGE. Nous avons tout de même décidé de laisser ces variables (présentées en claire dans le graphique 5), car elles comportent des résultats intéressants, qu'il faudra vérifier dans des prochaines analyses, notamment en agrégeant les résultats de plusieurs années.

<sup>7</sup> Notons que parmi les répondantEs qui ont indiqué dans notre questionnaire avoir fait la demande pour "une aide apportée par le Pôle Santé Social de l'UNIGE", 20% indiquent ne pas connaître les prestations sociales. Cela montre que le taux de connaissance du PSS présenté dans cette note est certainement **sous-évalué par rapport à la réalité**.

## Niveau de vie

Plusieurs questions dans notre questionnaire permettent d'aborder la notion de niveau de vie. Nous avons rassemblé dans le graphique 6 plusieurs indicateurs de cette notion pour observer si le taux d'utilisation des prestations sociales est associé aux réponses à ces questions.

Graphique 6 : Taux d'utilisation des prestations sociales selon quelques indicateurs de niveau de vie – Pourcentages<sup>8</sup>



Ce tableau se lit comme suit : Parmi les étudiantEs qui jugent leur niveau de vie comme "idéal / assez favorable", 3% ont utilisé les prestations sociales.

Source : EtudiantEs 2016

Si l'exercice d'une activité professionnelle semble jouer un rôle lorsqu'elle n'est qu'**épisodique**, la raison pour laquelle l'étudiantE travaille est associée à l'utilisation des prestations sociales. En effet, les étudiantEs qui, pendant les études, travaillent pour "*payer les dépenses de première nécessité*" font davantage appel aux prestations sociales que les étudiantEs qui travaillent uniquement pour payer les "*dépenses secondaires*" (loisirs, sortie, ...). Aussi, les étudiantEs qui utilisent les prestations sociales seraient plus souvent prêts à arrêter ou diminuer leur activité rémunérée s'ils n'avaient pas besoin de travailler pour des raisons financières.

Le graphique 6 montre aussi que **l'auto-évaluation du niveau de vie et des conditions de logement est fortement associées à l'utilisation des prestations sociale** pour les étudiantEs qui disent avoir des conditions "*médiocres*", "*difficiles*" ou "*très difficiles*". Le fait de demander une bourse (tout type de bourses confondus) est également associé à une plus grande utilisation des prestations sociales,

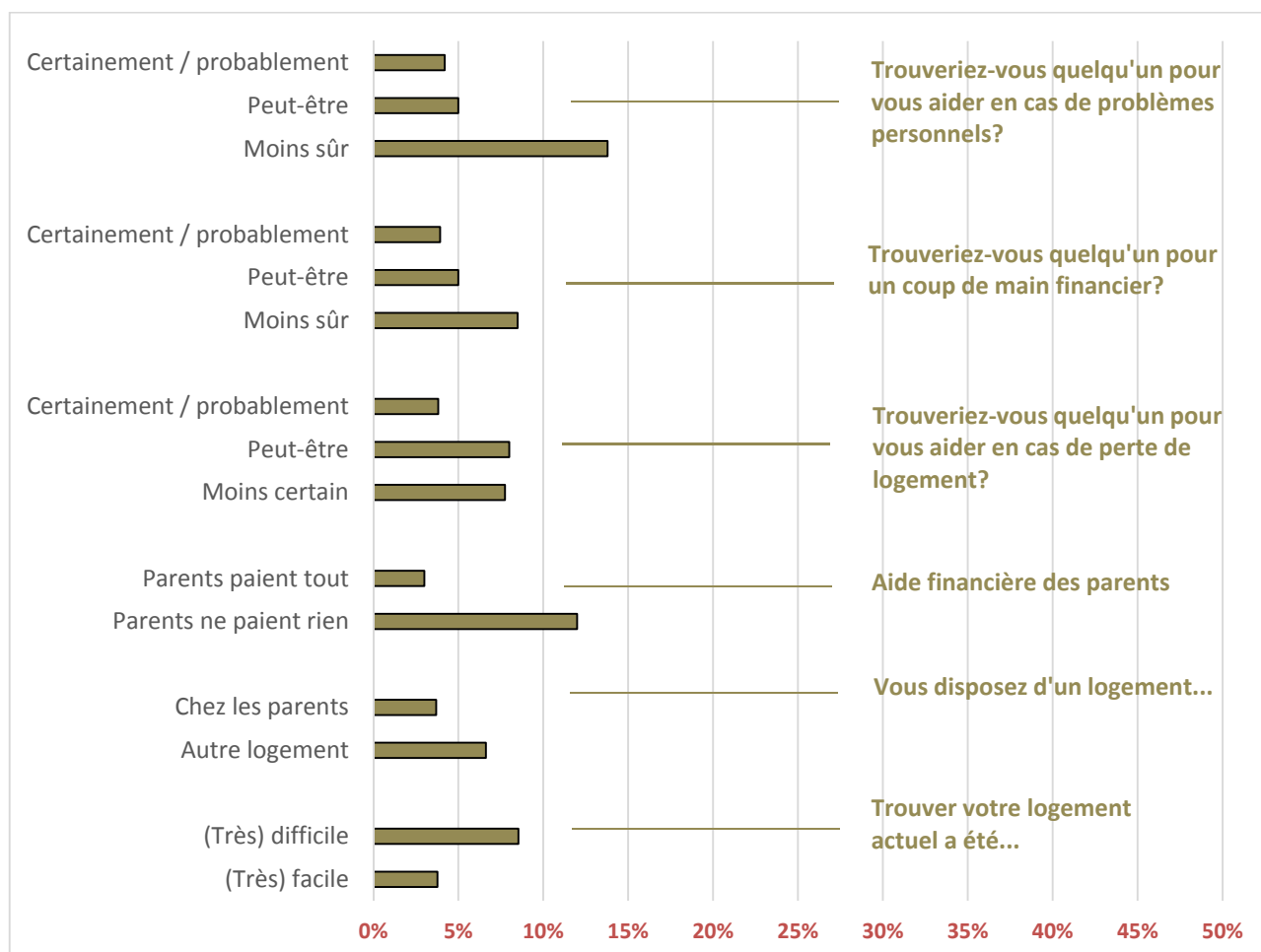
<sup>8</sup> Attention : Les graphiques 6 à 8 sont établis sur une échelle différente (pourcentage maximum de 50%)

On ne trouve cependant **aucune relation linéaire entre le niveau de scolarisation du père** (variable qui est classiquement utilisée pour désigner le niveau socioculturel des étudiantEs) **et le taux d'utilisation des prestations sociales**. Un pic existe tout de même pour les étudiantEs dont le père a suivi l'école obligatoire ou a arrêté les études au niveau de la maturité ou du bac. Ces étudiantEs sont probablement issus des classes moyennes basses.

## Autonomie et dépendance

Lorsque l'on s'intéresse aux conditions de vie des étudiantEs, il est important de prendre en considération l'aide qu'ils pensent pouvoir recevoir de leur entourage -de leurs parents mais pas seulement- en cas de nécessité. C'est grâce à ce soutien potentiel que les étudiantEs peuvent plus facilement se sentir sécurisés et mener leurs études de façon plus sereine. Nous avons donc regardé si l'absence de cette protection est un prédicteur de l'utilisation des prestations sociales du PSS.

*Graphique 7: Taux d'utilisation des prestations sociales selon l'aide que peuvent recevoir les étudiantEs, notamment en cas de difficultés – Pourcentages*



Source: EtudiantEs 2016

A la lecture du graphique 7, nous pouvons constater que :

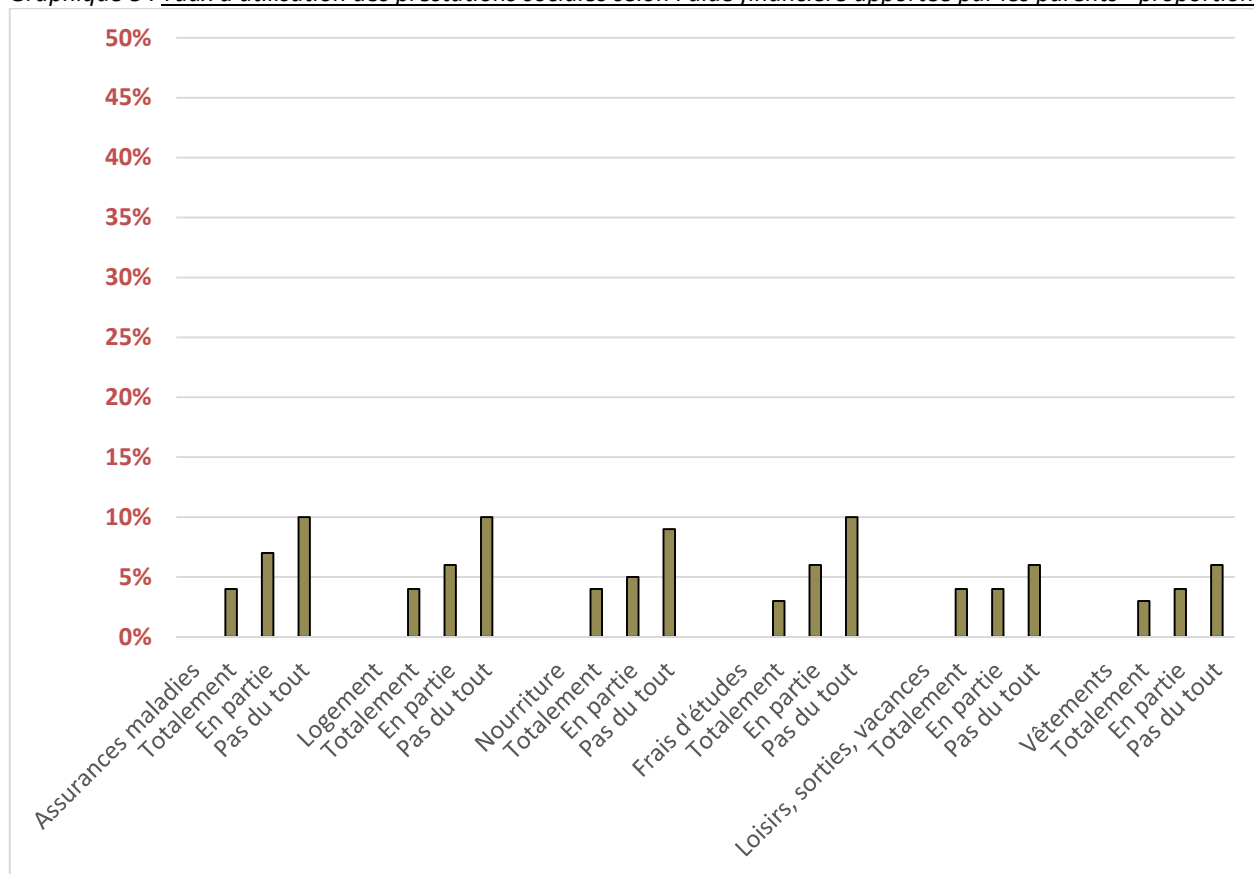
- Ceux qui **pensent pouvoir compter sur un réseau d'aide potentiel** (logement, soucis financiers ou problèmes personnels) sont aussi ceux qui font le moins appel aux prestations sociales du PSS



- Les étudiantEs qui ne reçoivent **aucune aide financière** des parents<sup>9</sup> utilisent bien plus les prestations sociales. Attention toutefois aux faibles effectifs : parmi ceux qui utilisent ces prestations, 7 étudiantEs reçoivent une aide totale des parents et 14 n'en reçoivent aucune.
- Les étudiantEs qui **vivent chez leurs parents** font beaucoup moins appel aux prestations sociales, vraisemblablement parce que leurs besoins financiers sont moindres.
- Plus les étudiantEs ont eu de la **difficulté à trouver un logement**, plus il est probable qu'ils utilisent les prestations sociales.

L'aide financière apportée par les parents peut revêtir plusieurs formes : les étudiantEs peuvent être financés pour couvrir les assurances, le logement, la nourriture, les loisirs, les vêtements et encore les frais d'études. Certaines dépenses sont plus essentielles, et d'autre sont secondaires, moins vitales. Mais comme l'illustre le graphique 8, toutes les sortes de dépenses sont liées à l'utilisation des prestations sociales. En résumé, **plus les étudiantEs sont financièrement aidés par leurs parents, moins ils feront appel au PSS.**

Graphique 8 : *Taux d'utilisation des prestations sociales selon l'aide financière apportée par les parents - proportions*



Source: EtudiantEs 2016

<sup>9</sup> Cette aide financière peut porter sur plusieurs types de dépenses, présentées dans le graphique 8.

## Etat de satisfaction

Regardons enfin si les personnes qui utilisent les prestations sociales du PSS présentent des profils de satisfaction différents des autres étudiantEs. Le tableau ci-dessous présente les **relations associées significativement** entre les diverses satisfactions évaluées par notre questionnaire et l'utilisation des prestations.

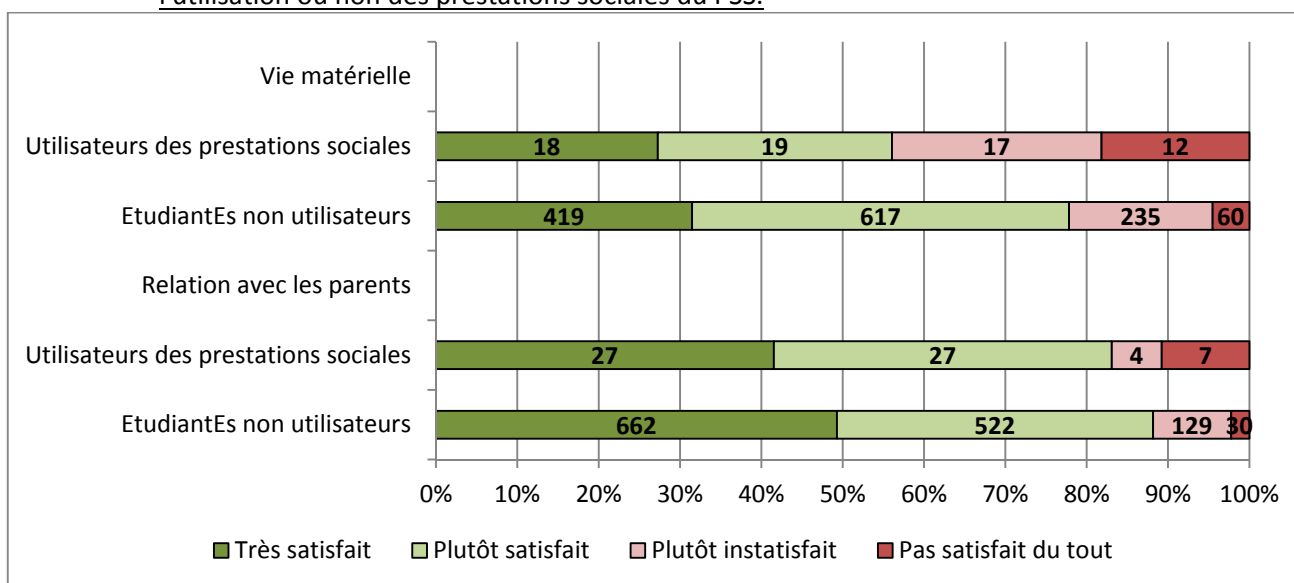
Tableau 3 : Degré de significativité des relations entre l'utilisation des prestations sociales et diverses satisfactions (test de chi2) – (N=66)

Actuellement, quelle est votre niveau de satisfaction...	
- pour votre vie sociale	
- pour votre moral	
- pour votre santé	
- <b>pour vos relations avec vos parents</b>	---
- pour vos relations de couple	
- pour votre vie à l'UNIGE	
- pour vos études universitaires	
- <b>pour votre vie matérielle</b>	---
- pour votre temps libre et vos loisirs	
Et, globalement, quel est votre niveau de satisfaction	
Le tableau se lit comme suit : "les utilisateurs des prestations sociales du PSS déclarent une <b>moins bonne satisfaction</b> que les autres étudiantEs en ce qui concerne leur vie matérielle.	

Source : EtudiantEs 2016

Comme on pouvait s'y attendre, la **satisfaction concernant la vie matérielle** est beaucoup moins forte chez les utilisateurs des prestations sociales du PSS. Une autre constatation peut paraître plus étonnante, mais elle rejoint en quelque sorte les résultats des deux graphiques précédents : **la satisfaction pour les relations avec les parents** est également moins forte chez les utilisateurs. Ces associations sont illustrées dans le graphique 9.

Graphique 9 : Niveau de satisfaction pour la vie matérielle et pour les relations avec les parents selon l'utilisation ou non des prestations sociales du PSS.



Source : EtudiantEs 2016

Ces résultats semblent montrer que parmi les étudiantEs qui utilisent les prestations sociales on en trouve plus qui ne sont pas satisfaits de la relation avec leurs parents que parmi les non-utilisateurs. Cependant, le nombre d'étudiantEs insatisfaits de la relation parentale parmi les utilisateurs (13) est probablement un peu petit pour tirer une conclusion valable sur le plan statistique.

### **En guise de conclusion**

Les étudiantEs qui font appel aux prestations sociales lors de leur première année d'études se différencient des autres étudiantEs par leur âge (ils sont sensiblement **plus âgés**) et par le lieu d'origine de leur diplôme secondaire (ils sont plus souvent **originaires d'un autre pays** que la Suisse et la France, notamment voisine).

Il semblerait aussi que les utilisateurs de ce service présentent des spécificités **au niveau de l'appréciation de leurs conditions de vie**. Ils disent plus souvent devoir travailler pour payer les dépenses de première nécessité et ils donnent **une moins bonne évaluation de leur niveau de vie et de logement**. Ces étudiantEs semblent également avoir plus de difficultés à imaginer pouvoir compter sur des "personnes ressources" en cas de problèmes. Ils ont aussi moins souvent que les autres des parents qui les aident sur le plan financier.

Avec les prestations sociales qu'il octroie, le Pôle Santé Social semble donc bien répondre aux demandes venant d'étudiantEs qui remplissent les conditions ciblées, à savoir un **niveau de vie plus faible**. Reste à valider si l'utilisation des prestations sociales a un **effet bénéfique sur la réussite de ces étudiantEs plus vulnérables vis-à-vis de la conduite de leurs études**.